

Notre stratégie Territoires

PLAINE CHAMPENOISE
LACS ET BRIENNOIS
TROYES OTHE ARMANCE
BARROIS CÔTE DES BAR
ENTRE DER ET HAUTS-PAYS
DU BARROIS AU BASSIGNY
ENTRE MONTAGNE ET BASSIGNY



**“ Ensemble,
osons l’eau
autrement! „**



**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
AUBE & HAUTE-MARNE

**“ Ensemble,
osons
autrement! „**



Marc Poulot,
Président
de la Chambre d'agriculture
de Haute-Marne



Alain Boulard,
Président
de la Chambre d'agriculture
de l'Aube

“ Ensemble, osons l'eau autrement! „

Ressource vitale par excellence, l'eau s'impose plus que jamais comme une priorité. Le monde agricole le sait. L'eau constitue depuis toujours une ressource précieuse sur laquelle il veille. Parce que sans eau, pas de culture, pas d'élevage, pas de vie. Alors, entre épisodes de pluies diluviennes, de sécheresses et le décalage des saisons sur les cultures, le changement climatique invite à la **prise de conscience.**

**Pour repenser la gestion de l'eau qualitativement et quantitativement.
Pour adopter de nouveaux modèles.**

Les Chambres d'agriculture de l'Aube et de la Haute-Marne avancent ensemble avec vous, élus, professionnels de l'agriculture, associations, collectivités, syndicats, agences, au service de l'intérêt général. Parce que la gestion de l'eau est une démarche sociétale qui nous concerne tous. Parce que nous ne devons pas avoir à choisir quel robinet en eau potable alimenter, quelle culture irriguer en cas de sécheresse. Pourtant, cette réalité peut s'imposer à nous.

Les enjeux EAU à 2100, pour nos territoires et pour les habitants qui y vivent et y travaillent, sont considérables en quantité et en qualité. Osons placer **la concertation avec tous nos partenaires au cœur des décisions.** Le volet sur la gestion globale de la ressource en eau et de la biodiversité du projet de **territoire inTERREactions** va en ce sens. Ensemble, nous en avons défini les priorités pour sensibiliser les acteurs aux pratiques favorables à l'environnement. **Pour que chaque goutte d'eau soit captée et utilisée dans l'intérêt général.**

Osons anticiper pour une **agriculture responsable et durable,** respectueuse de la qualité des ressources naturelles. **Le projet VISI EAU** favorise la conduite de changement vers une agriculture structurante où **la réflexion, le bon sens et l'innovation contribuent à économiser l'eau et à en optimiser l'utilisation pour satisfaire tous les usagers et consommateurs.**

Le temps change, les agricultures aussi.



“ Osons l'eau
autrement ! „

Optimiser le cycle de vie de l'eau

L'eau, disponible en quantité suffisante et de bonne qualité, pour tous et pour tous les usages. Du captage de l'eau potable à l'irrigation, de plus en plus nécessaire à certaines cultures, l'eau représente un enjeu stratégique national au cœur de notre souveraineté alimentaire.

Parce qu'il s'agit d'améliorer la performance de l'agriculture et de ses filières dans leurs transitions économiques, sociétales et climatiques, les Chambres d'agriculture de l'Aube et de la Haute-Marne proposent **des solutions sur mesure** de :

- formation, ➤ sensibilisation,
- animation, ➤ mise en œuvre de solutions et financement autour de l'utilisation de l'eau.

Vers un objectif commun de gestion responsable de la ressource

Captage, stockage et redistribution. Les Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) impliquent et responsabilisent l'ensemble des usagers pour préserver et gérer durablement la ressource en eau. Les projets inTERREactions accompagnent les agriculteurs et les acteurs des territoires dans leurs transitions. Les Chambres d'agriculture de l'Aube et de la Haute-Marne en sont l'interface. Elles sensibilisent, organisent la concertation, proposent des arbitrages et des solutions concrètes. Elles traitent la stratégie Eau sous les aspects tant qualitatifs que quantitatifs, pour relayer les plans nationaux et régionaux : loi sur l'eau, Grenelle, Varenne de l'eau.

VISI EAU : agir pour ne pas subir

VISI EAU a pour objectif de préserver et améliorer l'accès de tous à l'eau, dans un contexte de baisse annoncée de la disponibilité de la ressource. Déployé sur l'Aube et la Haute-Marne, il centralise l'ensemble des aspects à prendre en compte pour changer les habitudes et encourager les pratiques vertueuses. Pour que chaque goutte d'eau de pluie puisse être utilisée à bon escient.



“ Être innovants sur le long terme pour pallier le manque d'eau. Nous devons adapter nos pratiques agricoles, trouver de nouvelles espèces.
Bernard Flammarion,
Membre du Bureau Chambre
d'agriculture Haute-Marne

Notre rôle est de veiller à la gestion de l'eau tant qualitative que quantitative car elle est essentielle pour tous, c'est une ressource que l'on doit préserver en pratiquant la frugalité.
Solange Meric,
Membre du Bureau Chambre
d'agriculture Aube



Nos atouts

Nous connaissons les territoires et leurs acteurs. Nous maîtrisons leurs spécificités et les réglementations. Les Chambres d'agriculture de l'Aube et de la Haute-Marne favorisent la concertation, accompagnent les politiques publiques avec une approche pragmatique des enjeux climatiques agricoles, économiques et sociaux.

Accompagner l'agriculture et les territoires dans les transitions économiques, environnementales et climatiques

1. Installation, transmission et conseil entreprise
2. Conseil stratégique : multi performance et transitions agricoles
3. Conseil optimisation technique et accompagnement des groupes viticulture
4. Conseil élevage
5. Innovation, R&D
6. Accompagnement du développement numérique de l'agriculture dans les territoires
7. Formation des agriculteurs et collaborateurs
8. Information et conseil réglementaire-phyto

Pour vous

Professionnels de l'agriculture : agriculteurs, éleveurs, viticulteurs...
Élus et collectivités
Institutions, associations, partenaires



L'équipe EAU 10-52 à votre service

Vos contacts

Cécile Dechaux,
Responsable métier eau 10-52 :
cdechoux@haute-marne.chambagri.fr
Tél. : 06 03 82 93 28

Carole Lerousic,
Assistante
clerousic@haute-marne.chambagri.fr
Tél. : 03 25 35 00 60

Didier Petit,
Directeur adjoint 10 et 52
dpetit@haute-marne.chambagri.fr
Tél. : 06 03 82 92 81

L'Eau, au fil du temps

- **1902** ↗ 1^{ère} Loi sur l'eau
 - **1964** ↗ Loi Régime et répartition des eaux, lutte contre la pollution
 - **1991** ↗ Directive nitrates
 - **1992** ↗ Loi sur l'eau, patrimoine commun de la Nation
↗ Intégration progressive des agriculteurs dans les agences de l'eau
 - **1995** ↗ Loi relative à la protection de l'environnement
 - **1996** ↗ Création de l'Observatoire de l'eau
 - **1998** ↗ 1^{ère} conférence internationale sur l'eau et le développement durable à Paris
 - **2000** ↗ Politique communautaire de l'eau et décentralisation renforcée pour une bonne qualité des eaux à 2015 et rejets de produits dangereux arrêtés à 2020
 - **2006** ↗ Loi sur l'eau et les milieux aquatiques
↗ Création d'Aires d'Alimentation de Captage (AAC)
 - **2007** ↗ Création de la MAPC (Mission Agricole de Protection des Captages) : partenariat entre l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la CA10
 - **2009** ↗ Loi Grenelle de l'Environnement
 - **2010** ↗ Loi Grenelle II
↗ Convention CA52 et AERM (Agence de l'Eau Rhin-Meuse) pour la reconquête et préservation de la qualité de l'eau dans le bassin de la Meuse
 - **2011** ↗ Création de la MAPE (Mission Agronomique de Protection des Eaux) en Haute-Marne par l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN)
 - **La réglementation nationale**
 - Les actions sur nos territoires
- CA10 : Chambre d'agriculture de l'Aube
CA52 : Chambre d'agriculture de la Haute-Marne
- **2012** ↗ Communication : Lettre Inf'EAU diffusée aux exploitants agricoles concernés par des AAC et par le bassin Rhin Meuse
 - **2013** ↗ Convention tripartite pour la MAPE entre la CA52, l'AERM et AESN
 - **2017** ↗ Nomination de la CA52 aux Trophées de l'Eau par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse pour son action en faveur de la reconquête et de la préservation de la ressource patrimoniale en eau
 - **2018** ↗ Implication renforcée de CA52 1^{ers} plans d'actions réalisés par la CA52
 - **2019** ↗ 10^{ème} plan d'actions des agences de l'eau pour responsabiliser les collectivités
Lancement des consultations par appels d'offres
 - **2020** ↗ Convention du SDDEA, sa régie et la CA10 pour la préservation des ressources naturelles
 - **2021** ↗ Validation du Label AgriMieux pour préserver l'élevage et les surfaces en herbe : opération Meuse Amont
 - ↗ 1^{ère} Convention technique sur l'animation territorialisée avec la CA10 et le SDDEA
 - ↗ inTERREactions, projet de territoires mis en œuvre par les CA10 et 52
 - ↗ VISI EAU, actions pour la préservation quantitative de l'eau sur les territoires 10 et 52
 - ↗ Engagement des CA10 et 52 de faire de l'eau l'une des priorités de leurs politiques transversales
 - ↗ Renforcement des conventions avec les 2 Conseils Départementaux



“ Osons l'eau autrement ! „

Optimiser le cycle de vie de l'eau

L'eau, disponible en quantité suffisante et de bonne qualité, pour tous et pour tous les usages. Du captage de l'eau potable à l'irrigation, de plus en plus nécessaire à certaines cultures, l'eau représente un enjeu stratégique national au cœur de notre souveraineté alimentaire.

Parce qu'il s'agit d'améliorer la performance de l'agriculture et de ses filières dans leurs transitions économiques, sociétales et climatiques, les Chambres d'agriculture de l'Aube et de la Haute-Marne proposent **des solutions sur mesure** de :
↗ formation, ↗ sensibilisation,
↗ animation, ↗ mise en œuvre de solutions et financement autour de l'utilisation de l'eau.

Vers un objectif commun de gestion responsable de la ressource

Captage, stockage et redistribution. Les Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) impliquent et responsabilisent l'ensemble des usagers pour préserver et gérer durablement la ressource en eau. Les projets inTERREactions accompagnent les agriculteurs et les acteurs des territoires dans leurs transitions. Les Chambres d'agriculture de l'Aube et de la Haute-Marne en sont l'interface. Elles sensibilisent, organisent la concertation, proposent des arbitrages et des solutions concrètes. Elles traitent la stratégie Eau sous les aspects tant qualitatifs que quantitatifs, pour relayer les plans nationaux et régionaux : loi sur l'eau, Grenelle, Varenne de l'eau.

VISI EAU : agir pour ne pas subir

VISI EAU a pour objectif de préserver et améliorer l'accès de tous à l'eau, dans un contexte de baisse annoncée de la disponibilité de la ressource. Déployé sur l'Aube et la Haute-Marne, il centralise l'ensemble des aspects à prendre en compte pour changer les habitudes et encourager les pratiques vertueuses. Pour que chaque goutte d'eau de pluie puisse être utilisée à bon escient.



“ Être innovants sur le long terme pour pallier le manque d'eau. Nous devons adapter nos pratiques agricoles, trouver de nouvelles espèces.
Bernard Flammarion,
Membre du Bureau Chambre d'agriculture Haute-Marne

Notre rôle est de veiller à la gestion de l'eau tant qualitative que quantitative car elle est essentielle pour tous, c'est une ressource que l'on doit préserver en pratiquant la frugalité.
Solange Meric,
Membre du Bureau Chambre d'agriculture Aube



“ Osons l'eau autrement ! „



VISI EAU en 4 temps

1

Expérimenter sur des territoires pilotes

Capitaliser sur les expériences territoriales

Réalisations sur 2 secteurs pilotes : le SIAE Marne Rognon (52) - Les bassins versants de l'Ardusson et de Lhuitrelle (10), appui technique avec l'outil Net-Irrig pour piloter l'irrigation sur ces secteurs.

2

Sensibiliser sur l'économie d'eau

Les bonnes pratiques d'utilisation d'eau en agriculture

Anticiper la diminution de la ressource pour les nouveaux projets

Mobiliser l'enseignement agricole

Réalisations : webinaires de sensibilisation incitatifs car suivis d'initiatives.

3

Économiser l'eau et rechercher de nouveaux modes d'approvisionnement pour les filières élevage, grandes cultures irriguées ou non, la viticulture et le maraîchage

Abreuvement, traite, lavage du matériel, systèmes de cultures (maïs, herbe), irrigation, protection des cultures (conventionnel et bio), vinification (en lien avec le CIVC).

Réalisations : visite d'élevages avec systèmes de récupération/traitement de l'eau de pluie, collaboration avec l'association des Irrigants de l'Aube.

Mobiliser les connaissances actuelles

Faire converger la recherche sur notre territoire pour adapter le système agricole

Réalisations : participation à l'étude prospective sur les capacités d'atténuation et d'adaptation du/au changement climatique des systèmes agricoles en région Grand Est, basée sur l'utilisation de la plateforme MAELIA, en lien avec la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et l'INRAE.

Diffuser les connaissances

Accompagner les projets des agriculteurs (stockage d'eau, dispositif d'économie d'eau)

4

Coordonner le projet 10-52

Définir une politique locale avec les acteurs publics

Coordonner les actions avec les partenaires : DDT 10 et 52, Conseils départementaux 10 et 52, le SDDEA (Syndicat mixte de l'eau de l'assainissement collectif, de l'assainissement non collectif, des milieux aquatiques et de la démoustication), le syndicat Intercommunal d'adduction d'eau Marne Rognon, l'ADPIA (Association pour le Développement des Productions Irriguées de l'Aube), la FDPL (Fédération Départementale des Producteurs Laitiers), le CIVC (Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne), 3CE (Chambre d'agriculture, conseil, contrôle de performance en élevage), VEGELLIA (réseau aubois de références agricoles) et l'APVA (Association des Productions Végétales et Agronomie).

Réalisations : rencontres avec les collectivités et les partenaires.



“ Préservons l'eau autrement ! „

Capter une eau de qualité pour tous

L'eau, c'est la base de la vie. Le monde agricole repense l'eau à travers une agriculture bienveillante et agile. Pour faciliter une collecte responsable, utilisée par tous, tant pour les besoins en eau potable de la population que pour les cultures et les animaux.

LES ACTIONS ET AMBITIONS DES CHAMBRES D'AGRICULTURE

La Chambre d'agriculture de la Haute-Marne réalise des diagnostics de pressions agricoles sur des aires d'alimentation de captages, élabore les plans d'actions agricoles visant à améliorer les pratiques et assure des plans d'animation à la demande des collectivités.



Les Agences de l'eau fixent les orientations fondamentales de sa gestion avec des objectifs de préservation de sa qualité. Les cellules d'animation MAPC pour la Chambre d'agriculture de l'Aube (Mission Agricole de Protection des Captages) et MAPE pour celle de la Haute-Marne (Mission Agronomique de Protection des Eaux), animent principalement les aires d'alimentation de captage.

Objectifs : améliorer la qualité de l'eau, travailler sur les zones prioritaires et encourager les bonnes pratiques.

MAPC et MAPE, interlocuteurs à la source

Les animations des aires d'alimentation de captage (AAC) fédèrent les exploitants agricoles et les acteurs départementaux et locaux de la protection de l'eau pour :

- mettre en place des projets communs avec les agriculteurs, les distributeurs, les prescripteurs et les conseillers agro-techniques pour l'avenir de l'eau dans les territoires,
- suivre et porter l'avis des exploitants agricoles lors de la délimitation des AAC,
- accompagner les agriculteurs (sur des AAC) pour adapter leur système de culture afin de préserver ou de reconquérir de la qualité des eaux captées, destinées à l'alimentation humaine,
- animer les comités techniques et de pilotage pour préserver l'eau captée en lien avec la DDT, les syndicats des eaux, les élus, les animateurs de projets,
- accompagner les collectivités sur la gestion foncière et les opérations de réaménagement en lien avec l'eau,
- élaborer la communication, animer et gérer des manifestations et des formations pour sensibiliser à la protection de la ressource en eau.

“Préserveons l'eau autrement ! „

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ET LE SDDEA : LES ACTEURS AUTOUR D'UNE VISION COMMUNE

Depuis mars 2020, une convention cadre rassemble les compétences de la Chambre d'agriculture de l'Aube et le SDDEA autour d'objectifs communs :

- ▶ préserver une ressource en eau de qualité,
- ▶ participer à la réalisation de la Trame verte et de la Trame bleue pour sauvegarder les espèces et les espaces naturels,
- ▶ valoriser les boues des stations d'épuration et les déchets verts.

Un accord qui prévoit également l'évolution des pratiques agricoles au bénéfice du territoire et des hommes.

MAPE, AESN ET AERM : UN PARTENARIAT QUI DURE

Depuis 2010, la cellule d'animation de la Chambre d'agriculture de la Haute-Marne (la Mission Agronomique de Protection des Eaux) et les Agences de l'Eau Seine-Normandie et Rhin-Meuse travaillent ensemble à l'interface entre les collectivités et le monde agricole pour trouver des solutions afin de protéger la ressource en eau des territoires.



Les captages (données 2021)

	DANS L'AUBE	EN HAUTE-MARNE
Nb de captages actifs	297	628
Nb de captages classés prioritaires	48	37
Nb de captages classés sensibles	90	48
Surface agricole des aires d'alimentation des captages (AAC) délimitées	42% de la SAU départementale, pour 106 AAC	3% de la SAU départementale, pour 45 AAC

Zone vulnérable aux nitrates : un programme spécifique

En 2022, les départements de l'Aube et de la Haute-Marne sont classés en zone vulnérable. La réglementation prévoit un programme d'actions national et régional qui impose aux agriculteurs :

- ▶ d'enregistrer les pratiques de fertilisation azotée,
- ▶ d'adapter les apports de fertilisants aux stricts besoins des cultures : "la bonne dose au bon moment",
- ▶ de limiter les transferts de nitrates vers les nappes et les cours d'eau.



“Préserveons l'eau autrement ! „

Concrètement, les réussites

Les équipes des Chambres d'agriculture de l'Aube et la Haute-Marne animent, sensibilisent, conseillent et accompagnent les projets des territoires et les agriculteurs à toutes les étapes.



BARROIS-CÔTE DES BAR

Viticulture, l'enherbement limite le ruissellement

En 2025, toutes les vignes devront arborer le label HVE, Haute Valeur Environnementale et VDC, Vigne Durable de Champagne. En 2030, tout herbicide sera proscrit. Les échéances réglementaires pour les vignes encouragent les nouvelles pratiques comme l'enherbement des vignes pour éviter l'érosion par le ruissellement.



ENTRE DER ET HAUTS-PAYS

Thonnance les Joinville : la mise en herbe assainit la source

Une eau saine. Depuis 2018, l'AAC de Thonnance est 100% en herbe. Toute trace de pesticides et dérivés a disparu de l'eau de la source et le taux de nitrates diminue régulièrement. Les MAE (Mesures Agro-Environnementales) mises en œuvre depuis 2012 sur les 436 ha de la zone portent leurs fruits. La Chambre d'agriculture a réalisé le travail de sensibilisation des agriculteurs qui se sont engagés à mettre des surfaces en herbe et a accompagné la mise en œuvre des dossiers techniques. Une stratégie gagnante pour préserver la qualité des eaux captées.



ENTRE MONTAGNE ET BASSIGNY

L'Apance retrouve son lit

Restaurer un cours d'eau et le remettre dans son lit en reconstruisant ses berges dans les zones de parcelles inondées. Les travaux de restauration de l'Apance améliorent la gestion hydraulique du site. Ils renforcent les protections contre les pollutions et contribuent à préserver les espèces protégées présentes. À la demande de la Communauté de communes des Savoir-Faire, la Chambre d'agriculture de la Haute-Marne a participé à l'étude hydro-morphologique de l'Apance. Les exploitants impactés par les travaux réalisés devraient recevoir des compensations.



OPÉRATION AGRIMIEUX MEUSE AMONT

La Meuse prend sa source en Haute-Marne et traverse le département sur 47 km. Sur ce secteur, l'enjeu majeur est la préservation équilibrée de l'élevage et des surfaces en herbe ainsi que le maintien de la biodiversité.

Les actions menées autour du label AgriMieux s'articulent autour de cinq axes pour réduire la présence de produits phytosanitaires et de nitrates dans l'eau :

- 1 - Élevage : groupe herbe, gestion des prairies, concours des pratiques agro-écologiques
- 2 - Eau : développer une agriculture à bas niveau d'impact, économiser l'eau
- 3 - Biodiversité : accentuer les pratiques vertueuses
- 4 - Agroforesterie : développer les plantations
- 5 - Méthanisation : encourager les bonnes pratiques



COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Communication sur les bonnes pratiques pour apporter des éléments agronomiques aux agriculteurs et les conseiller dans les changements de techniques. Les lettres Inf'eau et Inf'eau Tech traitent de sujets pratiques : inter culture, implantation de couverts, désherbage mixte, décalage des dates de semis, réduction de l'exposition aux insectes vecteurs de virus, les apports d'azote au printemps, la directive nitrates...

“Préservons l'eau autrement !,,



AGRICULTURE BIOLOGIQUE ZÉRO PHYTO

350 agrobiologistes dans l'Aube et la Haute Marne en 2020 et des animations (Tours de Plaine, Declic Agro...) pour présenter les exploitations à d'autres agriculteurs. Une immersion sur sites pour comprendre le lien entre le sol et la sélection des semences avec des pratiques sans produits phytosanitaires de synthèse.

Objectifs : susciter des prises de conscience et la mise en place d'actions volontaires individuelles et collectives. Les experts de la Chambre d'agriculture accompagnent les initiatives pour développer et maintenir la filière bio.



AGRICULTURE BIOLOGIQUE : MISSION PÉRENNISATION

La "Mission pérennisation" des Chambres d'agriculture du Grand Est s'adresse aux exploitations engagées dans la filière Bio. Un enjeu pour le développement durable des territoires. Les Chambres d'agriculture du Grand Est se mobilisent pour accompagner le maintien des fermes engagées dans cette filière avec le soutien des agences de l'eau Seine-Normandie et Rhin-Meuse ainsi que la région Grand Est. Les Chambres d'agriculture accompagnent l'agriculture au travers de ces nouveaux besoins en les identifiant.



“Consommons l'eau autrement !,,

Eau et irrigation : maintenir le potentiel nourricier de l'agriculture

Utiliser la juste dose d'eau pour ses cultures, ni plus, ni moins. Avec les capteurs d'humidité, les apports fractionnés au compte-goutte, l'estimation de l'eau nécessaire en fonction de la météo : l'agriculture affine ses besoins pour économiser la ressource sans gaspillage.

Pratique ancienne pour assurer la croissance des cultures, l'irrigation apporte dans les champs, l'eau nécessaire pour maintenir la plante en bonne santé et optimiser sa nutrition.

Elle favorise la diversité des exploitations, l'installation de jeunes agriculteurs et le maintien de petites exploitations sur les territoires.

Elle est indispensable pour certaines productions (légumes, maraîchages) et le sera demain pour des cultures plus classiques à certains moments de leurs croissances. Face au changement climatique, la Chambre d'agriculture encourage l'utilisation de solutions innovantes et participe aux projets de gestion des territoires en eau.

Les actions menées permettent d'optimiser la ressource : 30% économisés en 10 ans avec des pratiques adaptées.

Depuis sa création en 1992, l'ADPIA (l'association des Irrigants de l'Aube) et la Chambre d'agriculture de l'Aube travaillent conjointement.

LES ACTIONS ADPIA

- **Calculs** hebdomadaires des besoins en eau pour des parcelles représentatives
- **Sensibilisation** aux actions d'économie d'eau
- **Formation** aux outils de gestion (Net Irrig)
- **Intervention** dans les lycées agricoles
- **Enquête** auprès des irrigants
- **Animation** de groupes ou conseil personnalisé

“L'irrigation utilise la juste quantité d'eau nécessaire au millimètre près, évitant ainsi tout gaspillage. Il faut savoir anticiper et stocker l'eau, quand c'est possible, pour mieux l'utiliser ensuite.
Dominique Clyti,
Président ADPIA”





“ Consommons l’eau autrement ! „

Concrètement : l’eau, un enjeu de Territoire

Le projet de territoire inTERREactions

Les élus, agriculteurs, éleveurs, viticulteurs, les syndicats professionnels et partenaires de sept territoires constitués dans le cadre du regroupement des Chambres d’agriculture de l’Aube et de la Haute-Marne se sont exprimés. Chaque territoire a défini ses objectifs à court terme sur les thématiques de l’alimentation, de l’énergie, de l’eau et la biodiversité.

LES ACTIONS ET AMBITIONS

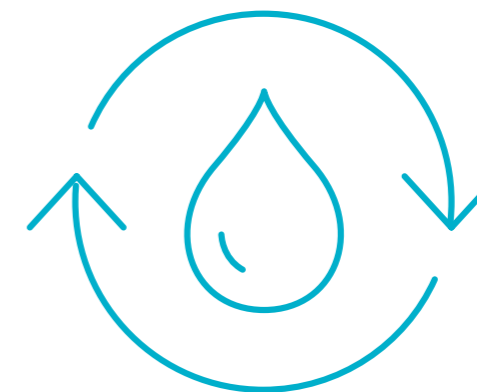
- **Sensibiliser les acteurs** : élus, collectivités, agriculteurs, écoles, grand public avec des formations sur le fonctionnement des rivières et la réglementation afférente aux cours d’eau, l’entretien des rivières, la conséquence des travaux sur l’environnement, les pratiques vertueuses de préservation de l’eau.
- **Poser les enjeux de la ressource en eau** du territoire liée au changement climatique.
- **Retenir l’eau sur le territoire** dans les plantes, dans le sol, dans les zones de stockage.
- **Développer des cultures et des variétés de semences** moins consommatrices d’eau.
- **Proposer des actions de gestion de la ressource en eau** à moyen et long terme.
- **Renforcer le rôle des filières** réputées à bas niveau d’impact dans la préservation de la qualité de l’eau.
- **Communiquer sur les bonnes pratiques** de l’agriculture et son rôle dans les grands équilibres.

“ Valoriser les eaux de pluie pour les mettre en réserve et les utiliser aux moments de sécheresse. Une solution pour les agriculteurs ou les éleveurs mais aussi pour les communes qui souffriraient du manque d’eau, pour ses habitants. **Christophe Pron, Membre du Bureau Chambre d’agriculture Aube**

Des solutions existent, nous devons nous en inspirer. Les Chambres d’agriculture doivent être moteur pour réunir les acteurs concernés par la problématique du manque d’eau sur nos territoires. Nous devons trouver des pratiques sur le court terme, car nous avons des demandes d’agriculteurs. **Bernard Flammarion**



“ Consommons l’eau autrement ! „



Canaliser pour mieux gérer

Capter l’eau, la stocker, la valoriser pour la réutiliser... : optimiser le cycle de vie de l’eau est désormais essentiel.



GÉRER LES EXCÈS D’EAU

Une veille active pour anticiper les besoins

Érosion, ruissellements, excès d’eau, une régulation nécessaire. De nouvelles thématiques émergent sur nos territoires. Les inondations de 2018 ont provoqué des coulées de boues anéantissant les cultures, les ouvrages. Les Chambres d’agriculture se préparent pour apporter des solutions aux collectivités et professionnels de l’agriculture. En s’associant par exemple à des bureaux d’études pour travailler sur des aménagements permettant de réguler le phénomène et minimiser son impact. La Chambre d’agriculture et le SDDEA étudient ainsi les actions à prévoir en zones viticoles.



CYCLE DE VIE DE L’EAU

Les boues comme fertilisant

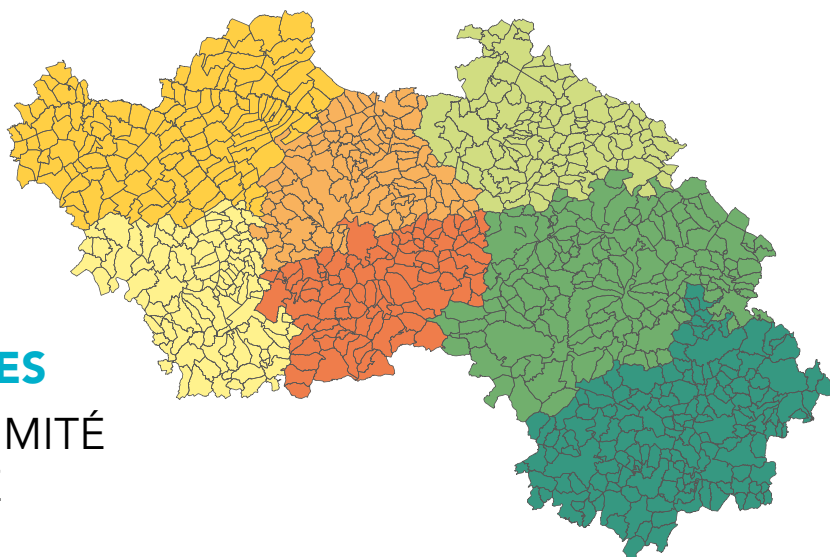
Les Chambres d’agriculture interviennent de l’amont à l’aval de la filière eau. Partenaires des collectivités, elles travaillent sur la valorisation des boues de station d’épuration :

- mise en place de plans d’épandage,
- montage des dossiers administratifs et techniques,
- recherche d’exploitations,
- suivi de l’épandage et accompagnement des agriculteurs.

Le recyclage des boues de station d’épuration boucle le cycle de vie de l’eau.

7 TERRITOIRES

POUR UNE PROXIMITÉ RENFORCÉE



TROYES OTHE ARMANCE



Eric Launoy
Votre élu référent



Sophie Nicolardot
Responsable territoire

PLAINE CHAMPENOISE



Yves Martin
Votre élu référent



Frank Gallet
Responsable territoire

LACS BRIENNOIS



Joël Hospital
Votre élu référent



Jean-Luc Follot
Responsable territoire

ENTRE DER ET HAUTS-PAYS



Olivier Perrin
Votre élu référent



Jean-Luc Follot
Responsable territoire

DU BARROIS AU BASSIGNY



Bernard Flammarion
Votre élu référent



Jennifer Humbert
Responsable territoire

BARROIS-CÔTE DES BAR



Vincent Martin
Votre élu référent



Delphine Olivier
Responsable territoire

ENTRE MONTAGNE ET BASSIGNY



Philippe Girault
Votre élu référent



Laurent Cloarec
Responsable territoire

- **Le dialogue privilégié** : un élu référent et un responsable de territoire en binôme pour porter et défendre les projets localement.
- **La proximité** : la Chambre d'agriculture s'implante dans les territoires pour faciliter les échanges.
- **Des objectifs déclinés en plans d'actions** sur mesure, validés par les acteurs du territoire.
- **Agile** : le suivi et l'ajustement des plans d'actions.

2 bis rue Jeanne d'Arc - CS 44 080
10014 TROYES CEDEX 2
Tél. : 03 25 43 72 72
accueil@aube.chambagri.fr

26 Av. du 109E R.I. - BP 82 138
52905 CHAUMONT CEDEX 9
Tél. : 03 25 35 00 60
accueil@haute-marne.chambagri.fr

www.aube-haute-marne.chambres-agriculture.fr